

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2005

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoints)
BELOTTI Michel – LE PENVEN Françoise– VANPARYS Odette – ROUANET Christian - ARNIAUD Gérard –

Madame SALIGNAC Elisabeth donne pouvoir à Monsieur PIZOT Roger
Madame GOMEZ Jacqueline donne à Madame POLASTRO Maryse
Monsieur CHABERT Raphaël donne pouvoir à Monsieur RENUCCI Thierry
Monsieur CAZORLA Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur BELOTTI Michel

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

CESSION DU VEHICULE PEUGEOT DANGEL – IMMATRICULE 8451 MJ 13

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** de céder à titre gratuit au Garage GARD Zone Industrielle Rourabeau, le véhicule Communal immatriculé 8451 MJ 13, mis en circulation le 24 Juillet 1986 qui nécessite des réparations très coûteuses.

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) DE LA COMMUNE DE RIANs – CONSULTATION DE LA COMMUNE

A l'unanimité des membres présents ou représentés, suite à la demande de consultation formulée par la Commune de Rians, conformément à l'article L123-8 du code de l'Urbanisme, le Conseil

- **DECIDE** de ne pas s'associer à l'élaboration du P.L.U. de la Commune de Rians.

ADOPTION DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE PERSONNEL COMMUNAL

A l'unanimité des membres présents ou représentés, suite à la parution des décrets N° 2003-12 du 17 Octobre 2003 et N° 2003-1024 du 27 Octobre 2003, le Conseil

- **DECIDE** d'actualiser le régime indemnitaire des agents de la Commune à compter du 1^{er} Février 2005, dont il convient de définir le cadre général et le contenu filière par filière.

PROJET CENTRALE A BETON LIEU-DIT « LES GRIGNANTES » FORMULE PAR « BONIFAY SA » TOULON

Après avoir pris connaissance du courrier de la Société BONIFAY SA, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **REFUSE** la construction d'une centrale à béton sur un site appartenant pour partie à la Commune au lieu dit « Les Grignantes ».

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL

TRAVAUX DE PROXIMITE

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général à 80% du montant du projet H.T, pour la création de gradins au jeu de boules (haut de la place Jean Santini)

AIDE A L'ARCHIVAGE ET A LA CONSERVATION DES FONDS ANCIENS

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **SOLLICITE** l'aide la plus large possible du Conseil Général pour la restauration d'un registre paroissial.

PROTOCOLE DE MISE A DISPOSITION DE DI@LEGE SUR INTERNET PROPOSE PAR ELECTRICITE DE FRANCE

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** de remettre ce sujet à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

PARTICIPATION FINANCIERE AU «COORDONNATEUR» DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2005

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** d'allouer une indemnité de 250.00€ à Madame Odette VANPARYS, Conseillère Municipale, qui a été désignée coordonnateur lors de ce recensement.

Questions diverses – Informations du Maire

TRANSFERT SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION « AVENIR PROVENCE RALLYE » DE BEAUMONT DE PERTUIS A SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE

Le Conseil Municipal DECIDE de prendre rendez-vous avec les responsables de l'Association afin de définir au mieux le motif de ce transfert de siège social.

INAUGURATION DU POINT COVOITURAGE – SAMEDI 19 MARS 2005 A 10H30 – AIRE DE STATIONNEMENT ST ROCH

Les administrés ont été informés par voie d'affichage de cette inauguration.

PROJET DE TRAITE CONSTITUTIONNEL EUROPEEN

Les administrés ont été informés par voie d'affichage de la conférence débat qui se déroulera à JOUQUES Salle Socio Culturelle le 06 Avril 2005 à 19H00.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 00.